

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 5 avril 2017, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00026, D08-01-17/B-00027
Propriétaire(s) : 7089121 Canada Inc.
Emplacement : 1410, chemin Old Second Line et 1075, chemin March
Quartier : 5 - West Carleton-March
Description officielle : partie des lots 13 et 14, concession 3
Zonage : RU
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer 2 nouveaux lots aux fins d'aménagement futur. Les deux granges situées sur le bien-fonds seront démolies.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions, d'une mainlevée d'hypothèque/charge et d'une hypothèque/charge. La propriété est illustrée sur le plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles distinctes sont représentées ci-après :

Demande	Parties	Façade	Profondeur	Superficie	Adresse municipale
B-00026	1	303,91 m (ch. Old Second Line)	747,54 m (irrégulière)	23,64 ha	1410, ch. Old Second Line (vacante)
B-00027	2, 3 et 4	254,85 m (ch. March)	655,18 m (irrégulière)	30,05 ha	1075, ch. March (2 granges devant être démolies)

Les demandes indiquent que le bien-fonds fait actuellement l'objet des servitudes suivantes :

- N318459 sur la partie 4 du plan 4R-29553 au bénéfice de la Ville d'Ottawa
- N445758 sur la partie 6 du plan 4R-29553 au bénéfice de Elizabeth Anne Burke et de Edward John Burke, 17 déc. 1987;

- Une emprise sur les parties 5 et 7 du plan 4R-29553 tel que dans LT1252782 au bénéfice de Paul Raymond Maxwell, 15 déc. 1999

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.